

- **Mise en situation et contextualisation**
- **Situer dans un cadre :**
 - Professionnel ou personnel
 - Dans une entreprise : disciplines professionnelles
 - Dans la vie de tous les jours plus particulièrement en économie droit

↳ **Situer dans l'organisation**

- Quel service
- Quelle fonction en rapport avec le référentiel des activités professionnelles

↳ **Préciser les prises d'initiative**

- Prérogatives
- Autorité hiérarchique

↳ **Préciser si besoin les contraintes et les conditions de travail**

- Organisation interne (transmission de documents, habitudes de travail, modes de classement ...)
- Matériel mis à disposition
- Etc...

La mise en situation doit être en cohérence avec la mission à effectuer

Pour donner du sens aux enseignements

C'est un véritable point d'ancrage

La mission ou problématique

Un élève s'implique plus s'il y a un problème à résoudre

Doit indiquer la tâche finale à réaliser : compétence terminale ou le résultat à obtenir.

↳ doit permettre à l'élève

- d'acquérir de nouvelles compétences
- de s'approprier la démarche nécessaire à l'acquisition de la compétence pour arriver au résultat final

Dans le cas de l'économie droit, c'est l'acquisition progressive des connaissances qui va permettre de trouver des solutions à un problème juridique ou économique

